

Étude sur l'évolution et les facteurs qui influencent les prix moyens à la journée en établissements d'accueil pour aînés sur la période 2016-2022

ABSTRACT

L'AVIQ a réalisé une étude qui porte sur l'évolution des prix moyens à la journée en établissements d'accueil pour aînés pour la période allant de 2016 à 2022. L'objectif est de quantifier l'augmentation en Wallonie et d'identifier les raisons qui la motivent.

Observer les données

En utilisant les données de l'administration et d'autres sources institutionnelles, l'étude vise à décrire l'évolution des tarifs au fil des années, par province et selon les différents types d'opérateurs : privés commerciaux, privés associatifs et publics. Les données de base concernent les prix moyens des chambres individuelles déclarés semestriellement par les établissements d'accueil pour les aînés. L'étude prend également en compte de manière sommaire la modification réglementaire survenue en 2018, qui inclut un forfait dans le prix des chambres pour couvrir les coûts supplémentaires liés à sept services standards.

Les relevés semestriels des écarts entre les prix médians et prix moyens selon les types d'opérateurs indiquent une dispersion plus marquée des prix moyens dans le secteur privé commercial par rapport aux deux autres secteurs. Cela se manifeste notamment par des écarts plus importants entre les prix médians et moyens chez ces opérateurs, toutes provinces confondues. Les opérateurs privés associatifs présentent toutefois des écarts significatifs tout au long de la période, en particulier dans la province du Luxembourg.

L'évolution des prix moyens par province reste globalement similaire, atteignant environ 60 euros par jour par personne. Une exception notable est la province du Brabant wallon, où le prix moyen, débutant à 60 euros en 2016, atteint 80 euros par jour. En général, les prix moyens quotidiens en maison de repos chez les opérateurs privés associatifs sont presque parfaitement alignés sur ceux des opérateurs privés commerciaux, avec des tarifs relativement identiques et une tendance évolutive tout à fait comparable. Les opérateurs publics demeurent structurellement les moins chers, toutes provinces confondues, mais ils affichent une tendance similaire à l'évolution des prix pratiqués par les autres types d'opérateurs. Les provinces de Liège, du Hainaut et de Namur présentent les tarifs les plus bas, indépendamment du type d'opérateurs.

Standardiser les données en indices sur la base de 2016

Étant donné que de nombreux facteurs économiques contribuent à la hausse des prix, en ajustant les prix annuels pour les exprimer en termes de prix de l'année 2016, ceux-ci expriment plus clairement leur évolution réelle sur la période 2016 à 2022. Les analyses des données révèlent que dans toutes les provinces, les prix moyens suivent une trajectoire de croissance similaire, avec une stabilité initiale et relativement faible jusqu'en 2020, puis une augmentation plus marquée à partir de 2021.

En examinant l'évolution des indices de prix moyens annuels sur la période considérée, on constate que les opérateurs privés commerciaux affichent les indices les plus élevés, suivis par les opérateurs publics, puis par les opérateurs privés associatifs. Cependant, les trois types d'opérateurs restent très proches, avec des écarts maximaux de 6,45 points d'indice en 2021 et de 6,62 points d'indice en 2022. Tous les types d'opérateurs ajustent leurs prix à la

hausse en 2021 et 2022, les opérateurs privés commerciaux et associatifs montrant conjointement une tendance à la hausse plus marquée que les opérateurs publics.

Jusqu'en 2020, les conditions économiques favorables ont entraîné une augmentation modérée des prix en termes d'indices. À partir de 2021, et surtout en 2022, les coûts liés à l'inflation ont explosé en raison de la reprise économique post-COVID-19 en 2021, ainsi que de la crise de l'énergie et des incertitudes liées à la guerre en Ukraine en 2022.

Globalement pour la Wallonie, on observe une tendance similaire mesurée par une régression polynomiale, englobant toutes les provinces et types d'opérateurs. Cette tendance est d'abord positive mais stable, suivant une trajectoire relativement linéaire jusqu'en 2020, puis connaissant une croissance plus marquée en 2021, et surtout en 2022.

Envisager les prix moyens et médians, courants et réels

Les prix courants, également appelés « prix nominaux », représentent les montants réels que l'on paie à la caisse d'un magasin. En revanche, les prix réels sont ajustés pour éliminer les effets de l'inflation. En appliquant cette correction aux prix médians et aux prix moyens annuels, l'étude révèle qu'après une croissance modérée des prix courants et réels en moyenne et en médiane de 2016 à 2020, les prix réels diminuent fortement par rapport aux prix courants à partir de 2021. Cette observation reflète les effets néfastes de l'inflation, notamment liés à l'énergie et à l'indexation des salaires, sur la valeur de l'argent et, par conséquent, sur la valeur intrinsèque des prix demandés par tous les types d'opérateurs.

Bien que les prix moyens et médians pratiqués semblent fortement augmenter pour les Wallons, les opérateurs voient la valeur réelle de leurs revenus diminuer considérablement entre 2021 et 2022 une fois ceux-ci corrigés pour l'inflation. Cette constatation est valable pour tous les opérateurs privés et publics dans toutes les provinces de Wallonie.

Rechercher des déterminants du prix et de son évolution par une analyse multivariée

Le troisième volet de l'étude se concentre sur l'élaboration d'un modèle de prix global qui intègre divers déterminants tels que le taux d'inflation annuel, la croissance de la population de 65 ans et plus, les salaires médians des travailleurs dans le secteur, etc. L'objectif ici est d'identifier, à l'aide d'une régression multilinéaire, les facteurs économiques qui ont fortement influencé les prix et leur augmentation au cours de la période de 2016 à 2022.

Après le traitement des données et plusieurs ajustements dans un modèle de régression impliquant divers déterminants, un seul modèle s'est avéré être le meilleur, fournissant une explication satisfaisante de la structure des prix moyens journaliers en maison de repos et de leur évolution sur la période étudiée. Dans ce modèle, le taux d'inflation sur les énergies, les niveaux mensuels de salaires médians, et le taux de croissance de la population de 65 ans et plus semblent être les facteurs ayant le plus influencé la structure et l'évolution des prix en Wallonie. D'autres déterminants socioéconomiques tels que les prix des terrains et de l'immobilier par zones et provinces, les taux d'intérêt à court et long termes, etc., ont été examinés par régression, mais leur importance semblait moindre. Par conséquent, ils ont été exclus du modèle afin de le simplifier autant que possible.

D'autres facteurs qui exercent une influence sur les prix moyens

Il est important de noter que certains déterminants socioéconomiques peuvent influencer l'évolution et la structure du prix moyen quotidien, mais en raison de leur nature ou de leur disponibilité limitée, il peut être difficile de les intégrer dans le modèle mathématique de régression pour l'ensemble de la Wallonie.

Ainsi, la proportion de personnes de 65 ans et plus dans la population par province peut être un facteur explicatif complémentaire pour comprendre pourquoi les prix moyens en Brabant wallon sont les plus élevés. La croissance de cette proportion entre 2016 et 2022 est de 11% en Brabant wallon, de 10% en province de Namur, et de moins de 8% dans les trois autres provinces wallonnes. La proximité de Bruxelles explique probablement que les personnes âgées de Bruxelles cherchent et trouvent des places en maison de repos dans les provinces du Brabant wallon, de Namur, et du Hainaut (7,97%).

La plateforme statistique fédérale Statbel propose un indicateur décennal appelé « Indice de richesse » provincial, qui compare le revenu fiscal par habitant par province avec le revenu moyen par habitant en Belgique. Cet indicateur a une valeur de « 100 » pour la Belgique et a été calculé pour la dernière fois en 2020. Au niveau régional, la Flandre présente une mesure de 107, contre 94 en Wallonie et 79 à Bruxelles. En Wallonie, le Brabant wallon affiche le meilleur indice de richesse avec une mesure de 114, suivi de 98 pour le Luxembourg et Namur, 93 pour Liège, et 87 pour le Hainaut.

Il est probable, bien que cela ne puisse être affirmé à ce stade, que le profil fiscal et sociodémographique favorable du Brabant wallon contribue à tirer les prix moyens à la journée vers le haut dans cette province, ce qui pourrait inclure une offre de services plus coûteuse.

L'inflation des prix de l'énergie, tant pour le gaz, les carburants que l'électricité, a joué un rôle déterminant dans les augmentations observées des prix moyens à la journée dans les maisons de repos wallonnes. Cette constatation est étayée par le modèle de régression calculé. De 2019 à 2020, les taux d'inflation annuels pour les dépenses de santé, l'ameublement, les équipements ménagers et l'entretien, le logement, les énergies, l'Horeca, ainsi que d'autres biens et services, sont restés autour ou largement en dessous de 2%.

Les coûts liés aux énergies et au logement ont connu une croissance en 2021, atteignant un taux d'inflation sectoriel de 6,33%, et ont explosé à 25,47% en 2022. En revanche, les autres taux d'inflation sectoriels ont augmenté en 2022, mais sont restés inférieurs à 6,30%. L'indice annuel d'inflation pour les énergies est ainsi passé de 109,46 en 2019 à 143,38 en 2022, tandis que les autres indices ont connu une croissance modérée, probablement en raison des mesures gouvernementales visant à soutenir les citoyens et les entreprises. L'inflation sur les énergies apparaît comme le facteur majeur ayant probablement influencé les hausses des prix moyens en Wallonie.

Plus spécifiquement, c'est l'indice moyen de l'inflation sur les prix de l'électricité qui supporte le poids des augmentations dans les coûts énergétiques, passant de 129 en 2016 à 247 points d'indice en 2022. Cet indice moyen augmente modérément jusqu'en 2018, atteignant 142 points d'indice. Il enregistre ensuite une légère baisse jusqu'à 135 points en 2020, en raison de la baisse de la demande industrielle causée par le confinement. Cependant, il rebondit à 157 points en 2021 avec la reprise économique post-COVID-19. En 2022, avec la crise ukrainienne et la croissance soutenue de l'économie par les autorités fédérales et régionales, il atteint son pic à 247 points, avec un sommet de 320 points d'indice en octobre 2022.

En ce qui concerne le gaz naturel, son indice moyen d'inflation passe de 79 en 2016 à 84 en 2019, puis diminue à 72 points d'indice en 2020 en raison des effets du confinement et de

conditions météorologiques favorables. Il augmente ensuite à 101 points d'indice en 2021 en raison de la reprise économique et de la demande accrue de gaz pour les industries, combinée à des conditions météorologiques moins favorables. En 2022, l'indice moyen atteint 215 points, avec un pic à 294 points en octobre 2022, reflétant les effets de la crise ukrainienne.

En comparant l'indice moyen d'inflation des prix pour les 'maisons de retraites et résidences pour personnes handicapées' (NACE 12.4.0.2) sur la période de 2016 à 2022, on observe une augmentation de 15 points d'indice. L'indice en base 2013 était de 110 en 2016 et atteint 125 en 2022, avec un pic maximal de 129.

Les salaires mensuels bruts moyens et les coûts totaux de la main-d'œuvre dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale ont augmenté de manière stable et continue de 2016 à 2020. Une légère accélération de la croissance est observée en 2021 en raison des indexations automatiques des salaires, mais cette tendance s'accélère fortement en 2022. Les coûts annuels de la main-d'œuvre par salarié passent de 43 138 euros en 2016 à 54 388 euros en 2022 (montant corrigé pour l'inflation et l'indexation des salaires). En termes d'indices annuels moyens des charges salariales dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale, cela passe d'un indice de 100 en 2016 à un indice de 116,5 en 2022, avec des pics atteignant 133,5 points d'index au cours du dernier trimestre de 2022. Les effets inflationnistes des crises successives et le mécanisme d'indexation automatique des salaires ont considérablement pesé sur les charges salariales des employeurs, qu'ils soient du secteur privé commercial et associatif ou du secteur public.

Malgré les mesures de soutien mises en place par les autorités fédérales et régionales, l'inflation significative sur les coûts énergétiques ainsi que sur les charges salariales et sociales a probablement eu un impact considérable sur les prix moyens en maisons de repos. Cela se traduit par des augmentations des prix en termes nominaux, mais également par une érosion importante des prix en termes réels, compte tenu de l'influence de l'inflation.

Pour conclure

L'étude identifie que les hausses des prix moyens à la journée en maisons de repos, toutes provinces et types d'opérateurs confondus, semblent cohérentes avec une stratégie partagée par les opérateurs. En moyenne, ils adoptent une tendance relativement similaire dans la fixation de leurs prix. L'évolution des prix moyens par jour en Wallonie montre initialement une baisse en 2019-2020, suivie d'une forte augmentation due aux crises successives ou concomitantes. Les prix moyens en termes courants augmentent considérablement à partir de 2021, mais en termes réels, ils diminuent, reflétant ainsi les effets de l'inflation sur les coûts énergétiques, les charges sociales et salariales, en particulier en 2022 où des pics sont atteints en termes d'effets des déterminants sur la structure des prix.

L'inflation des coûts énergétiques, des salaires et les tendances démographiques semblent être les principaux facteurs ayant eu un impact sur l'évolution des prix moyens à la journée en maisons de repos. D'autres facteurs tels que la croissance des populations d'aînés de soixante-cinq ans et plus, l'indice de richesse provincial, etc., pourraient également avoir un effet significatif sur l'évolution et la fixation des prix en maisons de repos. Ces facteurs mériteraient d'être étudiés de manière plus approfondie dans d'autres recherches spécifiques.

En travaillant sur un nouveau modèle de données, intégrant des dimensions qui ne sont pas actuellement disponibles, il serait possible d'améliorer la qualité et l'analyse continue ou ponctuelle de l'offre et des prix en maisons de repos en Wallonie, en mettant particulièrement l'accent sur les besoins et les territoires.

Pour en savoir plus retrouvez l'étude complète sur aviq.be.